



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 25 juillet 2008
N° CERTA-2008-AVI-377

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Drupal

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-377>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-377
Titre	Vulnérabilité dans Drupal
Date de la première version	25 juillet 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletins de sécurité Drupal SA-2008-044 et SA-2008-046
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

- Drupal 5.x ;
- Drupal 6.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité affectant *Drupal* permet à une personne malveillante de contourner la politique de sécurité.

4 Description

Une erreur dans la gestion des sessions *Drupal* permet à une personne malintentionnée de détourner la session d'un utilisateur légitime via un lien spécialement construit.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Drupal SA-2008-044 du 9 juillet 2008 :
<http://drupal.org/node/280571>
- Bulletin de sécurité Drupal SA-2008-044 du 23 juillet 2008 :
<http://drupal.org/node/286417>

Gestion détaillée du document

25 juillet 2008 version initiale.